

Formation post- permis de 7h

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
 OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

**COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR
 ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC
 "UNE FORMATION POST PERMIS" ?**



CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



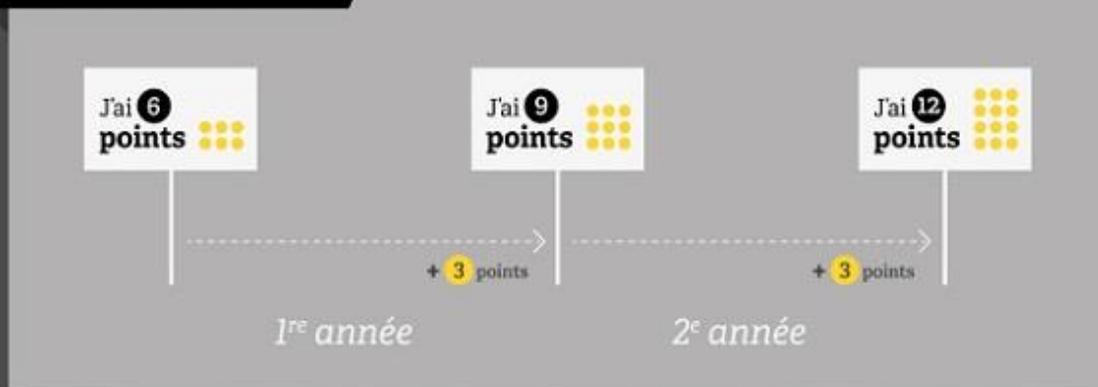
**COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR
ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC
"UNE FORMATION POST PERMIS" ?**



CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS
la formation post permis



AVEC
la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Moniteurs compétents :

Emmanuelle BOURGOIS et Raphaël BUISSON